
Communiqué de presse

Projet Tintamarre : la Banque des Territoires favorise le développement des infrastructures numériques souterraines sur le territoire de Saint-Martin avec un nouvel engagement de 1,5 M€

Saint-Martin, le 24 août 2020

Le projet Tintamarre a été initié dès novembre 2017 par la Collectivité de Saint-Martin et la Banque des Territoires, afin d'enfouir le réseau de télécommunication électronique de l'île, jusque-là aérien et détruit dans sa quasi-totalité lors de la saison cyclonique 2017.

Il s'agit de doter le territoire de Saint-Martin d'une infrastructure adaptée aux défis climatiques et économiques du XXI^{ème} siècle. Cet enfouissement complet des réseaux de télécommunication fixes constitue une première pour la région Antilles-Guyane : il présente l'avantage d'être une solution résiliente pour le territoire face aux risques naturels tout en préservant le paysage. D'ici à 2023 (date prévue de fin des travaux) ce sont 72 023 mètres de fourreaux qui vont être enterrés permettant ainsi aux opérateurs de couvrir 100% des foyers Saint-Martinois en Très Haut Débit, contre 16 % actuellement. L'ensemble des opérateurs présents sur l'île pourra bénéficier de cette infrastructure.

Le projet Tintamarre représente un coût total estimé à plus de 10 M€, auquel la Banque des Territoires contribue par un investissement en fonds propres de 1,5 M€.

Afin de porter cet ambitieux projet, la SAS Tintamarre a été créée le 31 juillet 2020 dans le cadre de la loi du 17 décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique dite « Loi Pintat ». L'actionnariat de la société est réparti entre la Collectivité de Saint-Martin (40 % du capital), la Banque des Territoires (40 % du capital) et Dauphin Telecom Infrastructures (20 % du capital). Le capital social de la SAS Tintamarre demeurera ouvert à tout opérateur souhaitant déployer des services Très Haut Débit à Saint-Martin.

Les travaux de génie civil et de construction des infrastructures souterraines seront notamment financés grâce aux apports des actionnaires et des opérateurs clients qui souscriront à l'offre d'accès à Internet via la fibre optique proposée par Tintamarre. Pour pouvoir bénéficier d'un éventuel apport de 6,5 M€ de subventions publiques (État et Fonds européen de développement régional), la société a, par ailleurs, candidaté à un appel à projets lancé le 19 mai par la Préfecture de la Région Guadeloupe.

L'intervention de la Banque des Territoires dans ce projet s'inscrit dans le cadre de son action au service de territoires plus connectés, plus durables et plus inclusifs, en apportant une solution concrète à la fracture numérique engendrée par une catastrophe naturelle. Avec cet engagement, la Banque des Territoires confirme sa position d'investisseur de long-terme au service de l'intérêt général et de tiers de confiance, garant de la neutralité du réseau.

Pour Christophe Laurent, directeur régional Antilles-Guyane de la Banque des Territoires, « *cet investissement témoigne de l'engagement de la Banque des Territoires au service des Saint-Martinois, après les actions initiées depuis le passage de l'ouragan IRMA en septembre 2017 et est une nouvelle déclinaison du partenariat de long terme noué avec la Collectivité de Saint-Martin* ».

Pour Daniel Gibbes, Président de la Collectivité de Saint-Martin, « *cette initiative s'inscrit parfaitement dans le schéma directeur d'aménagement numérique du territoire actualisé en 2020, et dans lequel l'ensemble des opérateurs fournisseurs d'accès se mobilisent pour offrir du Très Haut Débit à tous les Saint-Martinois à échéance 2022-2023* ».

A propos de la Collectivité de Saint-Martin

Saint-Martin est une île franco-néerlandaise située au nord-ouest des Antilles à 250 kilomètres de l'archipel de la Guadeloupe et à 240 kilomètres à l'est de Porto Rico. Elle couvre une superficie d'un peu plus de 90 km², dont 56 km² pour la partie française. Le territoire de Saint-Martin, conformément à l'article 74 de la Constitution, est une Collectivité d'Outre-mer dotée de l'Autonomie, et régie par la loi organique du 21 février 2007. Saint-Martin bénéficie également du statut européen de région ultrapériphérique (RUP). La Collectivité de Saint-Martin ambitionne, dans le cadre de l'actualisation du Schéma Directeur Territorial Numérique (SDTAN), de se doter d'infrastructures fixes et mobiles à très haut débit (THD) permettant un cycle vertueux d'innovation sur les usages et services numériques. La réalisation de ce projet d'aménagement numérique, co-construit dans le cadre d'un partenariat innovant avec la Banque des Territoires, consiste à porter une ambition renouvelée pour l'accès de tous au très haut débit, et à déployer des infrastructures plus résilientes et adaptées au contexte caraïbéen.

www.com-saint-martin.fr

Facebook : Collectivité de Saint-Martin / Our News

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.


www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contact presse :

Collectivité de Saint-Martin DIRCOM : Nathalie Longato-Rey : nathalie.longato@com-saint-martin.fr - 0690 65 89 52

Banque des Territoires Antilles-Guyane – Groupe Caisse des Dépôts

Cynthia Repaul : cynthia.repaul@caissedesdepots.fr – 05 96 72 84 08

 @BdT_DR